# COMPTE-RENDU CE SIEGE DU 24 & 25 SEPTEMBRE 2015




francetélévisions

## DECLARATIONS LIMINAIRES

En liminaire, les Organisations Syndicales sont largement revenues sur les « fiches » et autres évaluations de potentiels, les déficits à venir en 2015 et 2016 et la nécessité de faire des économies tout en assurant les missions et le développement de FTV.

***Déclaration de FO :***

***1/ Les « fiches » : nécessité de mettre en application la restitution des fiches aux salariés***
***2/ Les « Assises » : demande d'informations sur la tenue des « Assises » à FTV initiées par la Présidente.***
***3/ Chaîne d'information : les PTA seront aussi concernés par les impacts de cette nouvelle chaîne.***
***4/ Les économies à venir : quelle est la stratégie de FTV pour faire face aux déficits annoncés et le plan d'économies qui s'en suivra ? FO demande à ce que les instances soient informées régulièrement.***
***5/ Salaires et fiches de paie : 2 gros points noirs ; le premier est lié au remboursement des kilomètres et le second au paiement des 10èmes de congés payés. Le changement de méthode de calcul s'est fait sans aucune information des salariés concernés et sans proposition de solutions alternatives.***
***6/ Pas d'accès à l'organigramme de l'entreprise.***

A la demande des Organisations Syndicales, la direction annonce la tenue d'une réunion sur la restitution des fiches et sur ses modalités. (Réunion du 29/09/2015).

**Les élus du CE ont voté à l'unanimité une motion (voir ci-dessous)**

**Motion du CE siège :**

Les élus du CE siège considèrent que
- La mise en œuvre du projet Info-2015 est prématurée compte tenu des assises de l'entreprise qui doivent se tenir d'ici la fin de l'année
- Le projet Info-2015 est caduc compte tenu du lancement d'un autre projet, celui d'une chaîne d'information permanente
- Que les salariés ne peuvent travailler dans une réorganisation incessante de leur environnement et de leurs conditions de travail Et compte tenu de la présentation précipitée et déloyale de l'info-consultation, les élus du CE siège demandent un moratoire sur Info-2015, dans l'attente d'un nouveau projet pour l'information de service public à France Télévisions.

**Soutien : FO, SNJ, CGT, CFDT, CGC**

### POINTS A L'ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des Procès verbaux des séances du 15 juillet
2. Election des membres des commissions
3. Information/Consultation sur le bilan du plan de formation 2014
4. Information/Consultation sur l'exécution du plan de formation du Siège au 30/06/15
5. Information/consultation sur les orientations du plan 2016
6. Présentation du kit attitude
7. Plan de charge d'activités du Siège de Malakoff et de Vaise au 30/06/15
8. Point sur la rédaction de « Thalassa »
9. Information/Consultation sur le projet de dépassement de la durée hebdomadaire du travail concernant les collaborateurs participant à l'opération « TELETHON 2015 »
10. Le compte rendu de fin de mandat
11. Point de suivi Info sur l'AITV Sous/Titrage
12. Point sur l'avancement du projet CDE
13. Information sur le projet de passage en HD de la fabrication des éditions nationales
14. Information/Consultation sur le Bilan Social 2014
15. Information/Consultation sur le Bilan Handicap 2014
16. Situation de l'emploi au 30/06/15

## 1. Approbation des proces verbaux

**Séance du 15 Juillet 2015 (CE Constitutif) :** Approuvé

## 2. Elections des membres des commissions

Après appel à candidatures auprès des salariés du siège, le Bureau du CE a présenté la liste des membres des commissions obligatoires :

Commission Emploi Formation

Commission Logement

Commission Egalité hommes /femmes

Commission Activités Sociale et culturelles

Commission Economie et structure : **renvoi à un prochain CE**

## 3. Information/consultation sur le bilan de formation 2014
## Info/consultation sur l'execution du plan de formation du siege au 30/06/2015
## Info/consultation sur les orientations du plan 2016 : reporté

Présentation par la responsable formation des données chiffrées relatives au bilan 2014 et au point d'étape au 30/06/2015.

**FO est intervenu sur les points suivants :**

**1/ Indicateurs : il est nécessaire de distinguer les « stagiaires formés » du nombre de collaborateurs réellement concernés (un collaborateur peut faire plusieurs stages au sein d'un cursus par exemple, il est alors comptabilisé plusieurs fois). FO exprime le souhait d'indicateurs de taux d'accès à la formation plus sincères (exprimés en nombre de collaborateurs plutôt que de stagiaires en conformité avec la réforme du 5 mars 2014 ainsi que le recensement des actions de formation « locales » non comptabilisées et sur la réalité des actions en e-Learning.**

**2/ Université France Télévisions : FO se préoccupe du déséquilibre croissant entre prestataires externes en croissance et l'Université ; le recours à l'Université de France Télévisions accuse une baisse de 12% depuis 2 ans, devenant de ce fait un centre de coûts sous employé.**

**3/ Présentation du Plan de formation : le plan de formation est présenté de manière « budgétaire » au détriment d'une présentation par « catégories d'actions de formation « (sécurité, prévention, adaptation à l'emploi, développement des compétences).**

**4/ Habilitations électriques : France Télévisions ne remplit pas l'obligation légale de former les collaborateurs concernés en temps voulu.**

## 4. Plan de charge d'activites du Siege, de Malakoff et de Vaise au 30/06/15

En raison de l'absence de représentants de la direction pour Malakoff et Vaise, ces 2 points sont reportés.

Présentation du plan de charges du périmètre du siège par la direction de la PGA et de la Fabrication siège relatif au taux d'occupation des régies et des plateaux .Les données sont partielles et difficiles à mettre en perspective (pas de rapprochement entre le prévisionnel et le réalisé).

**FO a particulièrement insisté sur l'occupation et la démotivation des équipes, voire une perte des compétences liée à la planification des émissions et le sous-emploi du plateau C par exemple. Le cas particulier de Saint–Cloud est aussi évoqué (problèmes de cantine et l'équité de traitement des salariés «volontaires» planifiés sur ce site).**

## 5. Point sur la redaction Thalassa

La direction de Thalassa a répondu aux questions écrites de FO.

**1-** Concernant le magazine Thalassa, est-ce qu'il est prévu de nouveaux 110 ' pour la saison prochaine ? Si oui, combien ?

**Réponse : En 2016, 10 « 110 minutes » sont prévus. 2 en PAD et 10 en cours de production.**

**2-** Combien y a-t-il en stock de 110' non diffusés ? S'il y en a en stock, seront-ils tous diffusés ?
Et est-ce que ceux-ci viennent en déduction de ceux qui sont commandés ?
**Réponse : 12 « 110 minutes » en stock**

**3-** Quel est le réel pourcentage de sujets fabriqués par des sociétés de production extérieures qui sont contenus dans les numéros Thalassa en gestion directe ?

**Réponse : Présentation d'un tableau comparatif en pourcentage entre la gestion directe et le pré-achat de 2011 à 2015.**

**4-** Le rédacteur en chef a annoncé lors de la première réunion de rentrée qu'il y aura le même nombre d'inédits, c'est à dire 22 numéros, comme cette année ; est-ce la réalité ?

**Réponse : Confirmation de 22 numéros inédits en 2016 et que le volume de travail en % de la rédaction restera le même.**

**5–** Comment est envisagé le remplacement de la directrice adjointe ? Une réorganisation est-elle envisagée ?

**Réponse : La Directrice adjointe est partie avec son poste. Renforcement en interne.**

**6-** Quel est l'avenir de l'émission ?

**Réponse : La question ne se pose pas actuellement.**

**7-** La marque « Thalassa », à qui appartient-elle ?

**Réponse : La marque Thalassa appartient à France Télévisions.**

**8-** Quel est l'avenir de la chaîne Planète+ Thalassa ?

**Réponse : La chaîne Planète+ Thalassa appartient à 34% à France Télévisions et pour 66% au groupe Canal+. France Télévisions est responsable de l'éditorial et Canal + assure la responsabilité financière.**

**9-** Au vu des audiences de l'émission « Faut pas rêver », quel en est son devenir ?

**Réponse : L'émission « Faut pas rêver » n'est pas remise en cause aujourd'hui.**

**FO est intervenu pour souligner l'aspect emblématique de la marque Thalassa et de l'émission dont les impacts ne sont pas négligeables sur le plan économique (ex émissions sur le littoral français). L'inquiétude des salariés est réelle quant à la diminution régulière de leur charge de travail et au devenir de l'émission.**

## 6. Information / Consultation sur le projet de depassement de la duree hebdomadaire du travail concernant les collaborateurs participant a l'operation « Telethon 2015 »

Date du Téléthon 2015 : 1er week- end du mois de décembre.

Sites concernés : Champs de Mars, studios à **France Télévisions**, Plateau de Saint-Cloud et à la Réunion. 10 moyens de production dont 7 de **France Télévisions** pour assurer 27 h de programmes. Les plannings prévisionnels respectent les recommandations de l'Inspecteur du travail (durée hebdomadaire, coupure repas, repos …).

FO constate qu'il y a moins de personnel **France Télévisions** et note la croissance de MFP sur le Téléthon 2015. MFP fera sa propre demande de dérogation à l'Inspection du Travail.

## 7. Point de suivi Information sur l'AITV et le Sous/Titrage

49 personnes concernées (28 AITV et 21 Sous-titrage).

Leur réaffectation a donné lieu à des situations contrastées ; les salariés anglophones pâtissent de l'insuffisance de formation et d'accompagnement à la reconversion liés au changement de culture, 3 collaborateurs attendent toujours des solutions de la DRH, d'autres encore vivent un sentiment de déqualification du fait d'un repositionnement erroné ou/et d'une réorientation inadaptée.

28 d'entre elles ont signé leur avenant au contrat de travail validant leur affectation définitive.

La direction précise que toutes les personnes à temps partiel souhaitant passer à temps complet auraient satisfaction.

En ce qui concerne la part variable perçue par certains, c'est l'accord collectif qui s'applique.

Si l'emploi d'affectation est éligible à la part variable ou relève d'un groupe de niveau 9 et plus, elle sera maintenue. Dans le cas contraire, elle sera supprimée.

## 8. Information/consultation sur le bilan social 2014

La direction a présenté les données chiffrées relatives au bilan social 2014.

Au-delà des chiffres, les élus constatent que hors présentation du rapport Vacquin, aucune prise en compte de lignes d'amélioration sur des points soulevés ces dernières années : RPS, dégradation des situations de travail, arrêts maladie de courte durée en constante progression , plus de 35% chez les cadres en 2014, disparité H/F, transpositions contestées. Une demande est faite à la direction de présentation d'un plan d'actions sur l'ensemble de ces sujets.

**A l'unanimité, les élus ont demandé à la direction de prévoir la tenue d'un CE extraordinaire sur la Santé au travail.**

## 8. INFORMATION/CONSULTATION SUR LE BILAN SOCIAL 2014 : SUITE

**Suite aux questions de FO,** la direction a apporté les précisions suivantes :

1. **Part variable :** certains salariés en bénéficiaient avant la transposition et appartiennent aujourd'hui à un groupe d'emplois inférieur au groupe 9. FO demande l'intégration de cette part variable dans le salaire. La direction indique que la question est «en passe d'être tranchée».
2. **Avenant n°5** : il sera présenté à la signature des Organisations Syndicales semaine 40.
3. **Avenant n°6** : il est en cours de relecture à la direction.

## POINTS REPORTES

Point 5 : Information/consultation sur les orientations du plan 2016
Point 6 : Présentation du Kit Attitudes
Point 7 : Plan de charge d'activités Malakoff et Vaise
Point 10 : Le compte rendu de fin de mandat du CE
Point 12 : Avancement du projet CDE
Point 13 : Information sur le passage en HD de la fabrication des éditions nationales
Point 15 : Information/Consultation sur le Bilan Handicap 2014
Point 16 : Situation de l'emploi au 30/06/15
Point 17 : Rapports des Médecins du Travail 2014

VOS ELU(E)S FORCE OUVRIERE

| | |
|---|---|
| **Jean-Michel SEYBALD** | **Edith CAZANOVA** |
| **Thierry HAY** | **Marie-Pierre SAMITIER** |
| **Claire-Lise AGNIERAY** | **Odile COGNET-DECHEN** |
| **Olga ABLAVI** | **Isabelle GEY** |

# Le prochain CE se tiendra :
# le jeudi 22 et le vendredi 23 octobre 2015

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter vos élus CE
ou le bureau de Force Ouvrière


Bureau FO Siège - D-220

Syndicatfo.groupe@francetv.fr

01.56.22.43.76


**Retrouvez nous sur le Web : www.fo-francetele.fr**